



ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE, DÔME FOREZ

49^{ème} RALLYE REGIONAL DE LA COUTELLERIE ET DU TIRE-BOUCHON

Coupe de France des Rallyes
MERCREDI 24 et JEUDI 25 MAI 2017

REGLEMENT PARTICULIER

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes français

PROGRAMME - HORAIRES

♦ Parution du règlement	A l'obtention du permis d'organisation de la Ligue, soit le 19 mars 2017	
♦ Ouverture des engagements		A la parution du Règlement
♦ Clôture des engagements		Lundi 15 mai 2017 à 24H00
♦ Parution du road-book		Mercredi 17 mai 2017
♦ Dates et heures des reconnaissances		Dimanche 21 Mai 08H00 à 20H00 Mercredi 24 Mai 08H00 à 20H00
♦ Vérifications documents et voitures	Salle des Fêtes St Rémy	Mercredi 24 Mai 17H30 à 20H30 Jeudi 25 Mai de 06H45 à 08H30
♦ Heure de mise en place du parc de départ (Parc gardé la nuit)		Mercredi 24 Mai à 17H45
♦ 1 ^{ère} réunion Collège Commissaires Sportifs	Salle des Fêtes St Rémy	Mercredi 24 Mai à 20H00
♦ Publication équipages admis au départ	Salle des Fêtes St Rémy	Jeudi 25 Mai 2017 à 09H00
♦ Départ 1 ^{ère} voiture	Parc plan d'eau St Rémy	Jeudi 25 Mai 2017 à 10H00
♦ Arrivée 1 ^{ère} voiture	Parc plan d'eau St Rémy	Jeudi 25 Mai 2017 à 17H16
♦ Vérifications finales	Station Total St Rémy	Jeudi 25 Mai 2017 à 17H20
♦ Publication des résultats du Rallye	Salle des Fêtes St Rémy	Jeudi 25 Mai 2017, au plus tard 30 mn après arrivée dernière voiture
♦ Remise des Prix	Podium arrivée St Rémy(1) ou Salle des Fêtes en cas d'intempéries	Jeudi 25 Mai 2017 à 20H00

ARTICLE 1 – ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile DÔME FOREZ organise, le **Jeudi 25 Mai 2017**, avec le concours des Associations Sportives de la Ligue du Sport Automobile d'Auvergne et sous le patronage de la Municipalité de **ST REMY SUR DUROLLE**, le :

49^{ème} RALLYE REGIONAL DE LA COUTELLERIE ET DU TIRE BOUCHON

en qualité d'organisateur administratif et d'organisateur technique.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile d'Auvergne le 16 mars 2017 sous le numéro R/09 et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro 286 en date du 19 mars 2017.

Comité d'organisation

Président Jacques COURTADON
Membres Jean APPARAILLY - François CHASSAGNOL - Etienne GARDETTE - Robert LAVEST - Catherine PASTOREK – Serge PEGLOTTI

Secrétariat du Rallye 8 bis Cours Sablon 63000 CLERMONT-FERRAND
Tél. : 06 07 85 22 73 - 06 07 60 57 83
E-mail : domeforez@wanadoo.fr - Site : www.asadomeforez.com

Permanence du Rallye Salle des Fêtes de ST REMY SUR DUROLLE
Mercredi 24 Mai 2017 de 17H30 à 21H00 et Jeudi 25 Mai 2017 de 06H45 à 20H30

Organisateur Technique

Président Jacques COURTADON - A.S.A. Dôme-Forez - 8 bis Cours Sablon 63000 CLERMONT-FERRAND

1.1 - Officiels

♦ Collège des Commissaires Sportifs	Président Membres	Josette MARTIN Jean Paul BEGON Maryse CHALET	Lic. 75 Lic. 17792 Lic. 24304
♦ Directeur de Course		Daniel BERTHON	Lic. 1621
♦ Directeurs de Course Adjoints		Michèle MARTIN Thierry DUPECHER	Lic. 1123 Lic. 3564
♦ Médecin Chef		Dr Jacques COURTADON	Lic. 16970
♦ Commissaires Techniques	Responsable Membres	Jean Claude DESNOUX André BOIVIN Hervé CANTAT	Lic. 11176 Lic. 3572 Lic. 207953
		Gérard JOUVHOMME Jacques MONTJOTIN	Lic. 51582 Lic. 8818
♦ Chargés des Relations avec les Concurrents		Catherine CHAMPOMIER Sandrine JULIEN	Lic. 8654 Lic. 174179
♦ Directeur de Course Voiture Tricolore		François CHASSAGNOL	Lic. 15142
♦ Directeurs de Course délégué épreuve spéciale 01		Marc HABOUZIT Christelle HABOUZIT	Lic. 7145 Lic. 128356
	Directeur de Course Adjoint Directeur de Course Intermédiaire	Michel BEAULATON	Lic. 3816
♦ Directeurs de Course délégué épreuve spéciale 02		Catherine DESHAYES Jean-Luc DESHAYES	Lic. 220855 Lic. 61305
	Directeur de Course Adjoint	Jean François CHAZOT	Lic. 36790
♦ Juge de fait		Etienne GARDETTE	Lic. 8272
♦ Secrétaire du Meeting		Catherine PASTOREK	Lic. 15145
♦ Vérifications administratives et classement		Annie RAMILLIEN Jean APPARAILLY	Lic. 129281 Lic. 18967
♦ Responsable des Commissaires		David APPARAILLY	Lic. 49050
♦ Chargé de la mise en place des moyens			
♦ Chronométrage Fédéral	Chronomètres C au départ et à l'arrivée des épreuves spéciales		

1.2 - Eligibilité

Le 49^{ème} Rallye Régional de la COUTELLERIE et du TIRE-BOUCHON compte pour :

- La Coupe de France des Rallyes coefficient 2.
- Le Challenge de la Ligue du Sport Automobile d'Auvergne
- Le Challenge de l'ASA Dôme Forez

1.3 - Vérifications

Les équipages engagés ne recevront pas d'accusé de réception. Les convocations pour les vérifications seront disponibles sur : www.asadomeforez.com.

Les vérifications administratives et techniques auront lieu à la salle des Fêtes du plan d'eau de St Rémy sur Durolle le **mercredi 24 Mai 2017** de 17H30 à 20H30 et le **jeudi 25 Mai 2017** de 06H45 à 08H30. A l'issue de chaque vérification technique individuelle, les voitures de course rentreront immédiatement en Parc Fermé.

Le Parc Fermé de Départ sera mis en place à partir de 17H15 le Mercredi 24 Mai et sera **gardé la nuit**.

Les **vérifications finales** seront effectuées au Garage des Bruyères, Station Total à St Rémy (Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € T.T.C.)

ARTICLE 2 – ASSURANCES

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 3 – CONCURRENTS ET PILOTES

3 1 - Demande d'engagement - Inscriptions

3 1 5 - Toute personne qui désire participer au 49^{ème} Rallye de la Coutellerie et du Tire Bouchon doit adresser au secrétariat du rallye (coché de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le **lundi 15 mai 2017 à 24h00**

3 1 10 - Le nombre d'engagés est fixé à 130 voitures maximum.

3.1.11 1 - Les droits d'engagement sont fixés :

a) avec la publicité facultative des Organisateurs	330 €
aux équipages 100 % ASA Dôme Forez	290 €
aux équipages 50 % ASA Dôme Forez	310 €
b) sans la publicité facultative des Organisateurs	660 €.

3.1 12 - La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

3 3 – Ordre des départs

R5 – A7S – GT10 – A7K – A8 – R4 – R3 – N4 – A6K – R2 – A7 – F200014 – N3 – GT9 – A6
ASK - F200013 – A5 – R2J - R1 – N2 – N2série - F200012 – N1 - F200011

ARTICLE 4 – VOITURES ET EQUIPEMENTS

4 3 - Assistance

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

Un parc d'assistance est prévu sur les voies situées autour du Plan d'Eau de St Rémy sur Durole, sauf sur la digue.

Des plaques d'assistance seront disponibles contre paiement de la somme de 5 €

4 3 2.3- Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 5 – PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6 – SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1 - Description

Le 49^{ème} Rallye de la Coutellerie et du Tire-Bouchon représente un parcours de 130,950 km. Il est divisé en 3 sections (1 étape). Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 39,750 km.

Les épreuves spéciales sont :

ES 1 - 3 et 5	Prudent – Touzet	5,650 km	3 fois
ES 2 - 4 et 6	Planche-Ferrand – Moulin Arthur	7,600 km	3 fois

L'itinéraire horaire figure dans l'Annexe ITINERAIRE.

6 2 - Reconnaissances

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

6 2 6 - Les reconnaissances auront lieu le **dimanche 21 mai** et le **mercredi 24 mai 2017** de 08H00 à 20H00 ; les passages sont limités à 3 maximum. Des contrôles seront effectués.

ARTICLE 7 – DEROULEMENT DU RALLYE

7 2 - Dispositions générales relatives aux contrôles

7 2 11 - Les signes distinctifs des Commissaires sont : Chefs de poste et Commissaires : Chasuble orange

ARTICLE 8 – RECLAMATION – APPEL

Conforme au règlement standard F.F.S.A.



ARTICLE 9 – CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 10 – PRIX ET COUPES

* PRIX EN ESPECES AU GENERAL

1 ^{er}	340 €
2 ^{ème}	260 €
3 ^{ème}	170 €
4 ^{ème}	100 €

1 ^{ère} Dame	120 € si 2 ou plus
-----------------------	--------------------

* PRIX EN ESPECES A LA CLASSE

	1 ou 2	de 3 à 4	de 5 à 8	de 9 à 12	13 ou plus
1 ^{er}	165 €	330 €	330 €	330 €	330 €
2 ^{ème}			130 €	150 €	160 €
3 ^{ème}			40 €	90 €	100 €
4 ^{ème}				40 €	70 €
5 ^{ème}					40 €

* PRIX AUX GROUPES :

au 1^{er} de chaque groupe 150 € si plus de 4 partants - si non un lot d'orfévrie
au 2^{ème} de chaque groupe 80 € si plus de 10 partants - si non un lot d'orfévrie

* COUPES (la liste des coupes n'est pas limitative)

aux 4 premiers du classement général au premier équipage féminin
au premier de chaque classe à deux Commissaires

La remise des prix se déroulera le **jeudi 25 Mai 2017 à 20H00** au Podium d'arrivée à Saint Rémy sur Durole (ou à la Salle des Fêtes du plan d'eau en cas d'intempéries).

Rendez-vous en 2017 sur nos autres épreuves

49^{ème} Course de Côte Régionale de COURPIERE
25 juin 2017

48^{ème} Rallye National des MONTS DÔME
14^{ème} Rallye National V.H.C. des MONTS DÔME
20 et 21 octobre 2017



La liste des engagés, la convocation aux vérifications
et le carnet de reconnaissances seront sur :

www.asadomeforez.com